



Fisheries
Transparency
Initiative

Compte Rendu de la 2ème Réunion du Conseil d'Administration International de la FiTI

25 septembre 2017, Conférence Téléphonique

Compte-rendu de réunion

ID : BM-02_2017_MM

Fourni par : Le Secrétariat International de la FiTI

Date : 15.11.2017



Table des Matières

RESULTATS DE LA REUNION	3
1. ACCUEIL ET ADMINISTRATION	3
2. RAPPORT DU SECRETARIAT INTERNATIONAL DE LA FITI.....	4
a) Informations concernant la situation de financement à court terme (prochains 12 mois).....	4
b) Activités pour promouvoir la FiTI	5
c) Nouvelle note d'orientation (#1) "Les étapes d'adhésion pour les pays souhaitant mettre en œuvre la FiTI".....	8
d) Approche de financement régional par la BADEA	8
3. RAPPORTS SUR LES PAYS PILOTES DE LA FITI	9
4. RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL DEDIE AU RECRUTEMENT DE MEMBRES SUPPLEMENTAIRES POUR COMBLER LES SIEGES VACANTS	14
5. DATE ET LIEU DE LA 3EME REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION INTERNATIONAL.....	16
6. CLOTURE.....	17
ANNEXE I : MESURES A PRENDRE	18
ANNEXE II : LISTE DES PARTICIPANTS.....	19
ANNEXE III : ORDRE DU JOUR PRELIMINAIRE.....	20

Heure	14h00 – 15h00 (CEST)
Lieu	Conférence Téléphonique
Accueilli par	-
Contributions	- Document Préparatoire de la 1^{ère} Réunion du Conseil d'Administration International de la FiTI (EN/FR) [ID : FiTI_BM_02_PP]

Résultats de la Réunion

1. Accueil et Administration

Le Président du Conseil d'Administration International de la FiTI, Peter EIGEN, a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux Membres du Conseil d'Administration pour cette deuxième réunion du Conseil.

Des excuses ont été reçues de la part de Mas Achmad SANTOSA et Alfred SCHUMM ainsi que de Barthélémy BATIENO (Suppléant) et Claire DELPEUCH (observatrice).

Le Président a exprimé ses condoléances à Eduardo ROLÓN du Mexique pour les énormes dommages causés par un séisme dans le pays et a transmis la solidarité du Conseil d'Administration International de la FiTI et du Secrétariat International de la FiTI.

Le Président a confirmé qu'un Quorum était établi selon les Termes de Référence du Conseil d'Administration International. Le Président a ainsi confirmé que le Conseil serait en mesure de prendre des décisions lors de la réunion.

Le Conseil d'Administration International a validé l'ordre du jour.

Le Président a présenté le statut des mesures à prendre identifiées lors de la réunion précédente :

1. **Contacter Transparencia Mexicana concernant la promotion de la FiTI au Mexique [BM-01_2017_AI-01]** : Le Président a rapporté avoir contacté le Chapitre mexicain de TI, mais qu'aucune réunion n'avait été organisée pour le moment. Le Président a indiqué qu'il projette également d'utiliser la prochaine réunion annuelle des Membres de TI à Berlin pour aborder le sujet avec TI Mexico.
2. **Confirmer Alfred SCHUMM comme membre du Groupe de Travail pour la sélection d'un nouveau Président [BM-01_2017_AI-02]** : Le Président a confirmé qu'Alfred SCHUMM avait accepté de participer à ce groupe de travail. Ce point d'action a donc été clôturé.
3. **Fixer une date pour la 2ème réunion du Conseil d'Administration International de la FiTI [BM-01_2017_AI-03]** : Le Président a confirmé la réalisation de cette tâche. Ce point d'action a donc été clôturé.
4. **Proposer date et lieu et identifier des options de financement pour la 3^{ème} réunion du Conseil d'Administration International de la FiTI [BM-01_2017_AI-04]** : Le Président a indiqué que cela correspond l'une des décisions qui devront être prises lors de la réunion.

2. Rapport du Secrétariat International de la FiTI

Le Président a invité Sven BIERMANN, Directeur du Secrétariat International de la FiTI, à présenter les récents développements concernant les activités passées et à venir du Secrétariat International.

a) Informations concernant la situation de financement à court terme (prochains 12 mois)

Comme indiqué lors de la dernière réunion du CA en juin, Sven a rappelé que le Gouvernement des Seychelles avait soumis une demande de financement à la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA). Cette demande concernait non seulement un financement pour les activités de préparation de la FiTI aux Seychelles, mais également un appui au Secrétariat International de la FiTI pour 12 mois. Cet appui est censé couvrir principalement les coûts de personnel pour le staff actuel (Sven, Sebastian WEGNER, Andréa DURIGHELLO) et leur Conseiller Technique (André STANDING), ainsi qu'un nombre limité d'activités de rayonnement. Cependant, ce financement ne devrait pas couvrir pas les dépenses liées aux réunions en personne du Conseil d'Administration International de la FiTI.

Sven a informé les Membres du CA que le Secrétariat International de la FiTI avait appris fin août que cette demande n'avait en fait pas été envoyée à temps à la BADEA pour être débattue avant l'été. Le Secrétariat International de la FiTI attend actuellement que cette demande soit débattue lors de la prochaine réunion du Conseil des Directeurs de la BADEA. La date de la prochaine réunion du Conseil d'Administration de la BADEA n'est pas encore connue, mais le Secrétariat estime qu'elle aura lieu au courant du mois d'octobre. Sven a informé le Conseil d'Administration International de la FiTI que le Gouvernement des Seychelles est en contact avec la BADEA afin de fournir toute clarification nécessaire, une affirmation qui a été confirmée par Philippe MICHAUD qui a affirmé que le Gouvernement des Seychelles suit le dossier avec la BADEA et attend actuellement la décision finale.

Sven a informé le Conseil d'Administration que, conséquence de ce retard, le Secrétariat International de la FiTI a fonctionné sans financement depuis juillet, puisque le financement de la phase de conception s'est achevé en juin. Sven a indiqué que malgré cela le Secrétariat International n'a ni interrompu ni réduit ses activités afin de conserver la dynamique de la FiTI. Ceci implique que les coûts du Secrétariat International ont été principalement assumés soit par l'organisation qui héberge le Secrétariat International de la FiTI à Berlin, la HUMBOLDT-VIADRINA Governance Platform¹ (ce qui représente un poids important pour une si petite organisation à but non lucratif) ou par des collègues ayant travaillé sur une base pro-bono pour le Secrétariat International de la FiTI. Sven a mis l'accent sur le fait qu'il est donc d'une importance cruciale que le financement pour le Secrétariat International de la FiTI commence de nouveau en octobre, même si un tel financement doit opérer de manière rétroactive.

¹ Peter Eigen et Sven Biermann sont co-fondateurs de la HUMBOLDT-VIADRINA Governance Platform.

Sven a cependant insisté de nouveau sur le fait que, même avec cette source de financement, le Secrétariat International de la FiTI doit faire face à une charge de travail de plus en plus importante, principalement sur trois fronts :

- Appuyer les pays pilotes de la FiTI à compléter le processus des étapes d'adhésion (selon les besoins) ;
- Continuer la promotion de la FiTI (pour atteindre plus de pays et plus d'acteurs intéressés) ; et
- Établir une gouvernance internationale pour la FiTI (qui inclut également les réunions du Conseil d'Administration).

Sven s'est donc excusé pour le retard relatif du travail du Secrétariat International de la FiTI, qui s'est par exemple traduit par le fait que l'appui opérationnel au Groupe de Travail dédié à identifier un nouveau Président n'a pas encore commencé. Sven a clarifié que la situation continuerait probablement jusqu'à la transition du Secrétariat International de la FiTI aux Seychelles, où celui-ci sera hébergé. Sven a cependant réaffirmé le fait que le Secrétariat International de la FiTI demeure très engagé à délivrer un travail de qualité malgré les circonstances actuelles.

b) Activités pour promouvoir la FiTI²

Sven a résumé les principales activités de rayonnement réalisées par le Secrétariat International de la FiTI depuis la 1^{ère} réunion du Conseil d'Administration :

Activités terminées et en cours

Sven a expliqué qu'en général, les activités de rayonnement ont été assez peu nombreuses en juillet et en août, principalement en raison des vacances d'été. Cependant, lors des trois dernières semaines, le Secrétariat International de la FiTI a participé aux deux importantes réunions/conférences suivantes :

- 4-8 septembre 2017 : 16^{ème} session du sous-comité du commerce du poisson (COFI-FT), Busan/Corée du Sud ; et
- 18-22 septembre 2017 : 5^{ème} réunion des ministres ACP en charge de la pêche et de l'aquaculture, Nassau/Bahamas

Concernant la réunion **COFI-FT**, à laquelle le Secrétariat International de la FiTI a participé comme membre de la délégation suédoise (la FiTI n'a pas encore d'accréditation aux réunions COFI), Sven a conclu qu'il avait été positif de voir de nombreux participants insister sur le besoin d'une bonne

² Les activités de promotion du Secrétariat International de la FiTI sont régulièrement mises à jour sur <http://fisheriestransparency.org/events-and-news/fiti-on-the-road>

gouvernance (et en particulier besoin de transparence, de participation et de prise de responsabilité) pour assurer des conditions favorables au commerce. Sven a également rapporté que plusieurs participants avaient salué le fait que la FiTI adresse différents aspects importants (pas seulement les accords d'accès de pêche) mais également des informations sur les pêcheries artisanales, sur le commerce des ressources halieutiques en général, ainsi que des informations sur les normes de travail et sur les subventions (pour ne mentionner que certains exemples).

Le Secrétariat International a organisé un side-event sur la FiTI lors de la réunion, lors duquel des représentants de la FAO et d'Indonésie ont effectué des interventions. La réunion a accueilli près de 30 représentants et le Secrétariat a perçu cette opportunité comme utile pour sensibiliser et renforcer la compréhension des participants à la FiTI et pour montrer la façon dont l'initiative peut appuyer les actions débattues lors du sous-comité.

En ce qui concerne la réunion ACP, Sven a rappelé que le Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) est une organisation composée de 79 d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Il a également rappelé que tous les pays pilotes de la FiTI, exception faite de l'Indonésie, sont membres du Groupe ACP. Le Secrétariat International de la FiTI a également organisé un side event lors de la réunion ACP, auquel plus de 80 représentants ont pris part. Une représentante de la FAO a effectué une intervention lors de la réunion, dans laquelle elle a mis l'accent sur le rôle de la FAO dans la FiTI et a expliqué comment la FiTI est liée à certains des instruments de la FAO, tels que le Code de Conduite pour une Pêche Responsable. La Confédération Africaine des Organisations Professionnelles de la Pêche Artisanale (CAOPA) a également effectué une intervention pertinente en soulignant l'importance de la transparence et de la participation pour la pêche à petite échelle.

Sven a rapporté que lors de cet événement, la FiTI a une fois de plus reçu beaucoup de remarques positives et d'intérêt de la part des pays à mettre en œuvre la FiTI. Il a informé le Conseil d'Administration que le Secrétariat International de la FiTI effectuerait un suivi avec les acteurs rencontrés lors des prochaines semaines.

Sven a indiqué que la réunion ACP a mis en exergue le défi de la mise en œuvre de la FiTI dans les Petits Etats Insulaires en Développement (PEID), puisque ces PEID couvrent des vastes espaces d'océan mais possèdent des ressources et des acteurs très limités. Il a conclu qu'une des tâches clés à venir sera de réfléchir à la façon dont la FiTI peut être bénéfique aux PEID et comment l'initiative peut être mise en œuvre opérationnellement dans ces PEID.

Sven a également informé le Conseil d'Administration que le Secrétariat International de la FiTI est en contact avec l'Union Européenne. Sven a indiqué que, suite à une lettre du Président de la FiTI au Commissaire Vella datée du 24 février 2017, demandant au Commissaire que la FiTI soit appuyée politiquement lors de la prochaine Conférence « Our Ocean » qui aura lieu à Malte, le

Secrétariat International de la FiTI a reçu une réponse officielle de la part de Stefaan Depypere (Directeur à DG Mare) début juillet. Cette réponse indiquait, entre autres que :

- Les services de l'UE révisent en ce moment le Standard de la FiTI, qui, à première vue, soulève un certain nombre de questions, et que
- Avant toute décision de soutenir publiquement la FiTI au-delà de ce qui a déjà été fait par la Commission, il est nécessaire de s'assurer que le Standard de la FiTI ne soit pas en contradiction avec la législation de l'UE.

Il a été convenu que cette lettre serait partagée avec le Conseil d'Administration International de la FiTI et d'attendre l'opinion des membres sur l'attitude à adopter.

Sven a rapporté le Secrétariat International de la FiTI continue ses activités de rayonnement avec d'autres pays et les acteurs nationaux pertinents. Ceci inclut des pays tels que la Côte d'Ivoire, le Pérou ou encore São Tomé et Príncipe.

Activités à venir

- Sven a informé le CA que le Secrétariat International de la FiTI est actuellement en discussions avec le Conseil Consultatif de Pêche Lointaine (LDAC) pour participer à la prochaine réunion du LDAC afin d'informer ses membres de l'avancement de la FiTI.
- Par ailleurs, Sven a indiqué que le Secrétariat International de la FiTI travaille avec les membres du Parlement européen pour organiser des activités de suivi après la présentation effectuée par le Secrétariat en juin 2017 devant le Comité PECH du Parlement Européen.
- Sven a insisté une fois de plus sur le fait que le Secrétariat International de la FiTI ne participerait pas à la 4^{ème} conférence « Our Ocean » qui aura lieu à Malte les 5 et 6 octobre, organisée par l'Union Européenne. Il a donc encouragé tous les Membres du Conseil d'Administration qui participeront à la Conférence à y promouvoir la FiTI. Sven a également réaffirmé que le Secrétariat International de la FiTI se tient prêt à fournir toute documentation nécessaire (ex : flyers) et a invité les Membres du CA participant à la réunion à contacter le Secrétariat.

Philippe MICHAUD a affirmé qu'une délégation des Seychelles serait présente à la Conférence et qu'il leur fournirait les informations nécessaires en vue de promouvoir la FiTI lors de la Conférence.

c) Nouvelle note d'orientation (#1) "Les étapes d'adhésion pour les pays souhaitant mettre en œuvre la FiTI"

Sven a expliqué que le Secrétariat International de la FiTI a, au cours des derniers mois, travaillé à fournir sa première note d'orientation pour les pays. L'objectif de cette note d'orientation est de donner une orientation sur la façon de remplir les exigences listées dans la Partie I, Section A du Standard de la FiTI (les « étapes d'adhésion »). Sven a également expliqué que cette Note d'Orientation reflète les opinions et recommandations d'experts en matière de pêche et de gouvernance issus de tous les groupes de parties prenantes (gouvernements, professionnels et société civile) et reflète également les leçons apprises des missions pays du Secrétariat International de la FiTI. Par ailleurs, de bonnes pratiques inspirées d'autres initiatives multipartites de transparence, en particulier l'Initiative pour la Transparence dans le Secteur des Industries Extractives (EITI) et dans le Secteur de la Construction (CoST), ont été intégrées. La Note d'Orientation incorpore également des recommandations et des leçons apprises issues d'études ayant analysé le fonctionnement d'initiative multipartites de transparence et identifié des aspects pouvant être améliorés.

Cette note d'orientation ne donne pas seulement un appui pratique relatif aux six étapes d'adhésion. Elle fournit également un canevas de Termes de Référence pour le Groupe National Multipartite, une exigence du Standard de la FiTI (Exigence A.4). Sven a informé le CA que le Secrétariat International de la FiTI travaille en ce moment à la finalisation de cette Note d'Orientation, qui sera fournie en anglais et en français. Il est prévu que cette Note d'Orientation soit publiée d'ici à mi-octobre.

d) Approche de financement régional par la BADEA

Pour finir, Sven a présenté un développement positif, qui fait suite à l'Atelier Régional de l'Ouest de l'Océan Indien sur la Fisheries Transparency Initiative, que le Secrétariat International de la FiTI a coorganisé avec la Banque Africaine de Développement, le Gouvernement des Seychelles et la Commission de l'Océan Indien aux Seychelles.

Sven a rappelé qu'une conclusion clé de cet atelier avait été que pour mieux appuyer l'intérêt des pays dans la région, le manque actuel en ressources financières et en expertise technique devrait être adressé. Pour cela, le Secrétariat International de la FiTI a contacté la BADEA afin d'explorer la possibilité d'une approche de soutien régionale. Sven a indiqué que le Secrétariat International de la FiTI a maintenant été invité à soumettre une demande de financement à la BADEA et que le Secrétariat travaille avec la Commission de l'Océan Indien pour définir la portée d'une telle requête.

Jean-Louis KROMER a suggéré d'utiliser la mailing list de l'atelier des Seychelles pour informer les participants de l'atelier de cette potentielle opportunité de financement régional pour augmenter leur intérêt et stimuler les discussions avec leurs autorités nationales. Le Secrétariat

International de la FiTI communiquera avec Jean-Louis pour s'assurer que tous les participants de l'atelier sont contactés.

Philippe MICHAUD a également affirmé que les Seychelles sont actuellement en contact avec la Commission de l'Océan Indien pour utiliser cette opportunité.

Sven a informé que le Secrétariat explore actuellement une telle idée d'appui régional avec d'autres régions comme l'Afrique de l'Ouest.

3. Rapports sur les pays pilotes de la FiTI

Sven a expliqué que, afin de mieux appuyer les pays pilotes actuels de la FiTI à compléter les étapes d'adhésion avant de soumettre une Application de Candidature au Conseil d'Administration International de la FiTI, un(e) coordinateur(trice) pays a été désigné au sein du Secrétariat International de la FiTI pour chaque pays.

GUINEE (Coordinatrice Pays : Andréa)

Andréa a rapporté que, depuis le début du processus de la FiTI en Guinée, le Secrétariat International de la FiTI a communiqué avec deux interlocuteurs principaux :

- le Ministère des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime ; et
- le Programme Régional pour la Conservation de la zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest (PRCM), suite à la demande du Gouvernement guinéen au PRCM d'appuyer la mise en œuvre de la FiTI en Guinée.

Les points focaux FiTI (Nabi Souleymane Bangoura (Ministère des Pêches) et Barthélémy Batiéno (PRCM) – sont restés les mêmes depuis le début du processus, ce qui a permis d'assurer un progrès continu pour construire des bases solides pour la FiTI dans le pays.

Statut de mise en œuvre

Selon Andréa, la première des 6 étapes d'adhésions (Engagement Public) a été franchie, grâce à plusieurs déclarations officielles du Président et de l'ancien Ministre des Pêches André Loua.

Cependant, le reste des étapes d'adhésion n'a pas encore été complété, puisqu'un plus grand progrès dépend à ce jour de la signature du décret présidentiel visant à donner une base juridique à la FiTI en Guinée. Ce décret a été élaboré avec l'appui du Secrétariat International de la FiTI et du PRCM, en consultation avec les groupes d'acteurs concernés. Cette proposition de décret avait été finalisée lors de la dernière visite du Secrétariat International de la FiTI en Guinée. Cependant, il n'a pas encore été signé.

Activités depuis la dernière réunion du Conseil d'Administration International de la FiTI

En raison du changement de Ministre fin août (le Ministre : S.E. André Loua a été remplacé par S.E. Frédéric Loua), Andréa a rapporté que le point focal FiTI coordonne actuellement le processus de transition, en renseignant le Ministre sur la FiTI et sur son statut de mise en œuvre dans le pays.

Le Président du Conseil d'Administration International de la FiTI a également envoyé une correspondance au nouveau Ministre pour l'accueillir dans ses fonctions et lui rappeler les aspects clés du processus de la FiTI en Guinée, en particulier l'importance de faire signer le décret présidentiel.

Activités prévues pour les prochains 3-6 mois

Bien qu'un nombre d'activités soient en attente en raison du décret qui n'est pas encore signé, Andréa a rapporté l'engagement fort du point focal de la FiTI à maintenir une dynamique forte de la FiTI dans le pays. Il est actuellement prévu d'organiser un atelier de sensibilisation prévu sur la côte Nord et Sud de la Guinée d'ici la fin de l'année (date à confirmer) afin de renforcer la sensibilisation des acteurs concernés par la FiTI.

MAURITANIE (Coordinatrice Pays : Andréa)

Andréa a rapporté que deux ministères sont impliqués dans le processus de la FiTI :

- le Ministère de l'Economie et des Finances (désigné Ministère en charge de la mise en œuvre de la FiTI) ; et
- le Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime.

Lors d'une réunion le 15 mars 2017 à Nouakchott, le Groupe National Multipartite de la FiTI (GNM) a approuvé le fait que le Ministère des Pêche serait en charge de former un Secrétariat National de la FiTI. Même si le Secrétariat National de la FiTI doit encore être formellement institutionnalisé, Andréa a indiqué que la coopération interministérielle entre le Haut Responsable FiTI et le Coordinateur National FiTI fonctionne bien et qu'il y a une compréhension claire de la division des activités et des responsabilités.

Au sein de chaque ministère, les points focaux sont :

- Abass Sylla, Directeur Général des Investissements Publics et de la Coopération Économique au Ministère de l'Economie et des Finances (Haut Responsable pour la mise en œuvre de la FiTI) ; et
- M. Lamine Camara, Directeur de la Direction de l'Aménagement des Ressources et des Etudes (DARE) au Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime et Directeur du Secrétariat International de la FiTI (institution à formaliser).

Statut de mise en œuvre

Andréa a indiqué que la Mauritanie est déjà bien avancée dans les étapes d'adhésion. Elle a rapporté des avancées dans les 4 premières étapes, bien que certains ajustements restent encore à faire pour que ces étapes soient complètement remplies (ex : garantir que tous les documents publiés dans le cadre du processus de nomination du GNM soient publics ; élaboration de TDR pour le GNM) et pour consolider les acquis.

Andréa a ajouté que les activités qui restent à effectuer incluent :

- l'institutionnalisation et la mise en place physique du Secrétariat National de la FiTI, le Directeur ayant déjà été désigné au sein du MPEM (Etape 5) ; et
- l'élaboration du Plan de Travail (Etape 6)

Activités depuis la dernière réunion du Conseil d'Administration International de la FiTI

Andréa a fait le bilan de la dernière visite du Secrétariat International de la FiTI en Mauritanie, qui a eu lieu la semaine du 11-15 septembre. Cette visite a en particulier permis de :

- Discuter du statut de mise en œuvre des étapes d'adhésion (tel que décrit ci-avant) ;
- Clarifier la répartition des responsabilités entre les deux Ministères et s'accorder sur un réseau de communication entre les deux Ministères et le Secrétariat International de la FiTI ; et
- Rencontrer le GNM, redéfinir leur rôle et leur mission, présenter le Standard de la FiTI dans plus de détails et s'accorder sur les prochaines étapes.

Activités prévues pour les prochains 3-6 mois

Andréa a expliqué que le Haut Responsable, le Secrétariat National et le Groupe National Multipartite se sont accordés pour se concentrer sur des actions prioritaires jusqu'à la fin 2017 et de demander pour cela l'appui de partenaires externes. Ces actions prioritaires sont :

- Mise en place d'un Secrétariat National FiTI doté de ressources suffisantes et d'un staff compétent afin d'appuyer le Groupe National Multipartite de la FiTI
- Renforcement du cadre opérationnel du GNM (adoption de Termes de Références, désignation de Suppléants, groupes Adhoc dédiés à des thèmes spécifiques)
- Préparation du Plan de Travail et du Budget pour 2018

Andréa a également rapporté que l'objectif actuel du Haut Responsable, du Secrétariat National et du Groupe National Multipartite est de soumettre une Demande de Candidature au Conseil d'Administration International de la FiTI d'ici la fin de l'année.

SENEGAL (Coordinatrice Pays : Andréa)

Andréa a indiqué que le Secrétariat International de la FiTI a été en contact avec différents acteurs au Sénégal, y compris un représentant de la Direction des Pêches, identifié lors de la réunion COFI Commerce qui a eu lieu en Corée du Sud. Cependant, elle a indiqué qu'à l'heure de la 2^{ème} réunion du Conseil d'Administration International de la FiTI, aucun point focal n'avait été fixé par le Gouvernement.

Statut de mise en œuvre

Andréa a rappelé que, avec l'engagement public du Président de la République du Sénégal S.E. Macky Sall à engager le processus multipartite de la FiTI au Sénégal (Déclaration de Nouakchott, 03.02.2016³), l'étape 1 des étapes d'adhésion a été partiellement remplie. Cependant, elle a indiqué que les autres étapes n'avaient pas encore été franchies en raison du manque de base solide de la FiTI au Sénégal au niveau du Gouvernement.

Activités depuis la dernière réunion du Conseil d'Administration International de la FiTI

Andréa a expliqué qu'un Comité de suivi de la transparence était actuellement en train d'être mis en place. Ce comité est coordonné par l'UICN et composé de parlementaires, de représentants de professionnels et d'acteurs de la société civile. Elle a expliqué que le but de ce Comité est de rappeler l'engagement présidentiel à mettre en œuvre la FiTI et d'appuyer le processus FiTI dans le pays. Andréa a rapporté que le Comité finalise actuellement une feuille de route regroupant les principales activités à effectuer dans le cadre des étapes d'adhésion du Sénégal à la FiTI.

Activités prévues pour les prochains 3-6 mois

Andréa a indiqué que les prochaines étapes du Comité de suivi de la transparence seraient de finaliser leur feuille de route et de proposer un appui au Ministère des Pêche afin de les aider à remplir les étapes d'adhésion, par exemple en organisant des réunions FiTI avec le Gouvernement.

INDONESIE (*Coordinateur Pays : Sebastian*)

Sebastian a expliqué que les Ministères des Affaires Maritimes et des Pêches était en charge de diriger la mise en œuvre de la FiTI dans le pays, avec Mas Achmad SANTOSA (Coordinateur des Conseillers Spéciaux de la Force Opérationnelle présidentielle chargée de combattre la pêche illégale et Conseiller du Ministre sur la législation des pêches) comme Haut Responsable en charge de la mise en œuvre de la FiTI en Indonésie. Les activités quotidiennes sont coordonnées par M. Aryo Hanggono, Expert en Ecologie et Ressources Marines au Ministère des Affaires Maritimes et des Pêches.

³ Déclaration de Nouakchott sur la Fisheries Transparency Initiative (3.02.2016), disponible au téléchargement (français/anglais) at <http://fisheriestransparency.org/events-and-news/1st-international-conference>

Statut de mise en œuvre

Sur la base de plusieurs réunions multipartites en 2016 et début 2017 et de la Conférence de Bali, l'Indonésie élabore actuellement un cadre législatif pour la FiTI. La déclaration ministérielle sur la mise en œuvre de la FiTI a été préparée et sera publiée une fois le cadre législatif établi.

En plus des tâches administratives liées à la mise en place du processus de la FiTI, le Directeur Général des Pêches de Capture analyse actuellement les Exigence de Transparence de la FiTI. Ceci inclut d'analyser si les politiques de divulgation sont en conformité avec le Standard de la FiTI (y compris Loi 14/2008 Art. 17, Décret Ministériel No. 81/2014) ; les données des journaux de bord des navires (loi Art. 46.A) ; les données compilées par les observateurs (loi Art. 46A) ainsi que les données des entreprises liées aux autorisations de pêche (loi Art. 46A). En parallèle, des réformes qui permettront d'appuyer la mise en œuvre de la FiTI sont en cours, comme par exemple l'amélioration du système d'enregistrement des navires, la gouvernance liée à la délivrance des autorisations de pêche, le renforcement des capacités de contrôle par l'Etat du port ainsi que des améliorations dans la documentation des prises et des échanges commerciaux.

Activités depuis la dernière réunion du Conseil d'Administration International de la FiTI

Sebastian a expliqué que M. HANGGONO s'est entretenu avec des représentants de la Direction des Pêches de Capture pour évoquer le statut de la révision interne des Exigences de Transparence.

Le Ministère des Affaires Maritimes et des Pêches coopère également avec l'OCDE pour analyser le statut de sa gouvernance des pêches. Les conclusions seront utilisées dans le processus FiTI.

Activités prévues pour les prochains 3-6 mois

Sebastian a indiqué que le Secrétariat International de la FiTI enverra de la documentation supplémentaire (comme la Note d'Orientation 01 *Les Etapes d'adhésion pour les pays souhaitant mettre en œuvre la FiTI*).

Sebastian a ajouté que la Direction Générale des Pêches de Capture procède actuellement à une réforme sur les pêches de capture, qui prévoit une nouvelle mesure des navires de pêche indonésiens de plus de 30GT, une amélioration du système de délivrance des licences en lignes ainsi qu'un renforcement des fonctions de contrôle de l'Etat du port.

SEYCHELLES (Coordinateur Pays : Sven)

Sven a rappelé que le Cabinet des Seychelles avait appuyé la FiTI suite à une présentation faite par le Président de la FiTI, en avril 2017.

Statut de mise en œuvre

Sven a indiqué qu'actuellement les activités de la FiTI aux Seychelles sont principalement coordonnées par Philippe MICHAUD du Département de l'Economie Bleue et du Bureau du Vice-Président. Le ministère en charge de la mise en œuvre de la FiTI ainsi que le Haut Responsable n'ont pas encore été désignés.

Sven a également indiqué que des discussions sont en cours avec le Chapitre de Transparency International aux Seychelles afin de les inclure dans le processus visant entre autres à mobiliser la société civile pour la FiTI.

Activités depuis la dernière réunion du Conseil d'Administration International de la FiTI

Sven a rapporté qu'une mission de la Banque Mondiale avait été effectuée aux Seychelles avec l'objectif d'appuyer la mise en œuvre des Etapes d'Adhésion à la FiTI aux Seychelles, par exemple en proposant un Ministère en Charge de la Mise en œuvre ou en fournissant des informations pouvant contribuer à la mise en place du Groupe National Multipartite.

Les Seychelles sont également actuellement à la recherche d'opportunités de financement pour leur mise en œuvre nationale de la FiTI (ex : BADEA, voir ci-dessus) ainsi que d'opportunités de financement à long-terme pour le Secrétariat International de la FiTI.

Activités prévues pour les prochains 3-6 mois

Sven a insisté sur le fait qu'il est désormais important que les Seychelles désignent un Ministère en charge de la mise en œuvre de la FiTI afin de commencer la mise en œuvre des étapes d'adhésion restantes, en particulier la mise en place du Groupe National Multipartite aux Seychelles. Sven a mentionné que la Note d'Orientation, qui sera publiée par le Secrétariat International de la FiTI, sera bénéfique pour les prochaines étapes.

Sven a également ajouté qu'un appel pour réaliser une consultation a actuellement été lancé aux Seychelles pour effectuer une étude en profondeur des informations requises par le Standard de la FiTI et de définir la source de ces données dans le pays. Il est prévu que cette étude soit effectuée au cours des prochains mois.

4. Rapport du Groupe de Travail dédié au recrutement de Membres supplémentaires pour combler les sièges vacants

Lors de la 1^{ère} réunion du Conseil d'Administration International de la FiTI, un Groupe de Travail constitué d'un représentant de chaque groupe de parties prenantes a été mis en place afin de désigner des candidats potentiels pour combler les sièges vacants du Conseil d'Administration International de la FiTI. Alexander BIRYUKOV, Gunilla GREIG et Francisco MARI ont été confirmés

comme membres de ce Groupe de Travail⁴. Le Secrétariat International de la FiTI fournit un appui opérationnel au Groupe de Travail.

Gunilla GREIG a expliqué que le Groupe de Travail avait convenu d'identifier des candidats potentiels et qu'il fournirait des noms de candidats au Secrétariat International de la FiTI pour entrer en discussions plus détaillées avec ces candidats. Gunilla a expliqué que le groupe basait son travail sur deux instruments :

- une liste de questions visant à définir les aspects que le CA devrait connaître pour décider si un candidat pourra rejoindre le CA. Le Groupe de Travail a commencé à réunir des questions préliminaires. Gunilla a expliqué que le but de ces questions est d'appuyer les décisions du CA ; et
- une liste de candidats potentiels alimentée par tous les membres du Groupe de Travail. Gunilla a expliqué que cette liste servait seulement comme base de réflexion et qu'il n'y avait pour le moment aucune proposition concrète. Elle a cependant proposé de partager la liste avec le reste du Conseil d'Administration lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration.

Gunilla a ajouté que le Groupe de Travail cherche actuellement des candidats couvrant des surfaces géographiques plus larges. Alexander BIRYUKOV a également informé le CA qu'il avait été en contact avec l'entreprise de pêche THAI UNION, qui avait montré un certain intérêt dans la FiTI. Alexander a précisé qu'il continuerait de communiquer avec eux. Sur cet aspect, Sven BIERMANN a indiqué que le Secrétariat International de la FiTI a également été en contact avec THAI UNION et qu'une conférence téléphonique était prévue fin septembre pour faire le point sur les derniers développements. Le Secrétariat International de la FiTI informera le Groupe de Travail de tout nouveau développement.

Par ailleurs, le Président a annoncé la proposition d'accueillir M. Ricardo BERNALES, Vice-Président de la Sociedad Nacional de Pesquería (SNP) du Pérou et Président de l'entreprise péruvienne de produits halieutiques Pesquería Diamante comme nouveau Membre du Conseil d'Administration International de la FiTI, en tant que représentant du Groupe de Parties prenantes des professionnels (pêche à grande-échelle). Gunilla a ajouté que le Groupe de Travail appuie la proposition sur la base du profil de M. BERNALES et sur la base du fait que sa participation permettra une meilleure représentation dans la région latino-américaine.

Le Président a proposé deux options au CA :

- soit d'organiser un entretien avec M. BERNALES avant de prendre une décision ; ou

⁴ Voir Décisions [BM-01_2017_D-02] et [BM-01_2017_D-02]

- de prendre immédiatement une décision quant à sa participation.

En raison des contacts fréquents avec M. BERNALES et la SNP pendant la phase de conception de la FiTI, Sven a indiqué que le Secrétariat International de la FiTI n'estime pas nécessaire d'entamer de nouvelles conversations préliminaires avec le Candidat. Sven a également ajouté que la participation de M. BERNALES au CA appuierait énormément la prise de contact que le Secrétariat International de la FiTI a entamé avec le gouvernement péruvien.

Aucune objection n'ayant été soulevée, le Président a déclaré que la Candidature de M. BERNALES avait été acceptée et que celui-ci rejoindrait le Conseil d'Administration International de la FiTI en tant que représentant du Groupe de Parties prenantes des professionnels (pêche à grande-échelle).

Décision [BM-02 2017 D-01] :

Le Conseil d'Administration International de la FiTI a approuvé M. Ricardo BERNALES comme Membre du Conseil d'Administration International de la FiTI, en tant que représentant du Groupe de Parties prenantes des professionnels (pêche à grande-échelle).

5. Date et lieu de la 3ème réunion du Conseil d'Administration International

Sven a rappelé que lors de la 1^{ère} réunion du Conseil d'Administration International de la FiTI, il avait été convenu de tenir la 3^{ème} réunion face à face⁵. Cette décision avait été appuyée par la possibilité de conduire des activités parallèles de sensibilisation / de formation dans le pays par les Membres du Conseil d'Administration International de la FiTI. La suggestion initiale du Secrétariat International de la FiTI avait été d'organiser la 3^{ème} réunion en marge des célébrations de la Journée Mondiale de la Pêche du 21 novembre, que la CAOPA avait prévu d'organiser à Conakry/Guinée.

Cependant, en raison du fait que la CAOPA a confirmé que les célébrations auraient lieu aux Seychelles, Sven a insisté sur la nécessité de s'accorder sur un nouveau lieu de rencontre et sur la date de la 3^{ème} réunion du CA. Sven a affirmé que le CA devra débattre sur un certain nombre d'aspects importants lors de la réunion, et que pour cette raison une telle réunion ne pourrait pas avoir lieu par Conférence téléphonique. Ces aspects incluent, par exemple, le Plan de Travail 2018 du Secrétariat International de la FiTI ou encore la mise en place de l'Association FiTI et ses implications législatives sur la gouvernance future de l'initiative.

Etant donné qu'une réunion aux Seychelles impliquerait des coûts de déplacement relativement plus élevés ainsi qu'un temps de trajet beaucoup plus important pour un grand nombre de

⁵ [Décision BM_01_2017_D-05]

Membres du Conseil d'Administration International de la FiTI⁶, le Président du Conseil d'Administration International de la FiTI a proposé d'envisager d'autres options qui seraient moins coûteuses et qui demanderaient un moindre engagement en temps pour la plupart des Membres du Conseil d'Administration International de la FiTI. Le Président a ainsi proposé Berlin comme alternative.

D'un autre côté, Sven a admis qu'organiser une réunion aux Seychelles permettrait d'alimenter la dynamique de la FiTI dans le pays et pourrait permettre d'organiser des réunions parallèles avec d'autres acteurs importants.

Tous les Membres du CA ayant reconnu que Berlin serait une meilleure option, le Président a déclaré que la 3^{ème} réunion du CA aurait lieu à Berlin. La prochaine étape pour le Secrétariat International de la FiTI sera de circuler une enquête online pour déterminer les disponibilités de chacun des Membres en Novembre et fixer rapidement une date suivant les conclusions de l'enquête.

Décision [BM-02 2017 D-02] :

Le Conseil d'Administration International de la FiTI a convenu d'organiser la 3^{ème} réunion du Conseil d'Administration International de la FiTI à Berlin. La réunion aura lieu en novembre et sa date sera déterminée suivant les disponibilités des Membres.

6. Clôture

Le Président a remercié les Membres du Conseil d'Administration International de la FiTI pour leur participation à la 2^{ème} réunion du CA et a réitéré son enthousiasme en vue des progrès accomplis.

La 2^{ème} Réunion du Conseil d'Administration International de la FiTI s'est achevée.

⁶ A ce jour, le Secrétariat International de la FiTI n'a pas été en mesure de sécuriser un financement pour les déplacements de la société civile et les représentants de la pêche à petite échelle du Conseil d'Administration International pour leur permettre de participer à la 3^{ème} réunion du Conseil d'Administration.



ANNEXE I : Mesures à prendre

Actions en cours		ID
<ul style="list-style-type: none">• Contacter Transparencia Mexicana concernant la promotion de la FiTI au Mexique lors de la prochaine réunion de Transparency International à Berlin	Peter EIGEN	BM-01_2017_AI-01
<ul style="list-style-type: none">• Prendre contact avec les participants de l'atelier régional de l'Océan Indien afin de les informer de la possibilité de financement régional de la BADEA	Secrétariat International de la FiTI avec Jean-Louis KROMER	BM-02_2017_AI-01
<ul style="list-style-type: none">• Partager la lettre de la Commission Européenne avec les Membres du Conseil d'Administration International de la FiTI	Secrétariat International de la FiTI	BM-02_2017_AI-02
<ul style="list-style-type: none">• Fournir une orientation sur la manière de continuer à promouvoir la FiTI avec la Commission Européenne et les Etats Membres de l'UE	Membres du Conseil d'Administration International de la FiTI	BM-02_2017_AI-03



ANNEXE II : Liste des Participants

Président

Peter EIGEN

Groupe de parties prenantes des Pays

Gunilla TEGELSKÄR GREIG

Philippe MICHAUD

Abass SYLLA

Excusés :

Mas Achmad SANTOSA

Groupe de parties prenantes des Professionnels

Alexander BIRYUKOV

Gaoussou GUEYE

Non excusés :

Martin HADIWINATA

Groupe de parties prenantes de la Société Civile

Francisco MARI

Nedwa NECH

Eduardo ROLÓN

Sebastián LOSADA

Excusés :

Alfred SCHUMM

Barthélémy Jean Auguste BATIENO (Suppléant)

Non excusés :

María José CORNAX

Observateur(s)

Jean-Louis KROMER

Excusés :

Claire DELPEUCH

FiTI International Secretariat

Sven BIERMANN

Andréa DURIGHELLO

Sebastian WEGNER

Haley RICE (Conseillère Gouvernance)

ANNEXE III : Ordre du Jour préliminaire

Points à l'ordre du jour	Type ⁷	Heure (UTC)
1. Accueil et Administration	① / ☑	12h00 – 12h10
2. Rapport du Secrétariat International de la FiTI	①	12h10 – 12h30
3. Rapports sur le statut des pays pilotes de la FiTI	①	12h30 – 12h50
4. Rapport du Groupe de Travail dédié au recrutement de Membres supplémentaires pour combler les sièges vacants	☑	12h50 – 13h10
5. Date et lieu de la 3ème Réunion du CA	☑	13h10 – 13h25
6. Clôture	①	13h25 – 13h30

⁷ ① Ce point à l'ordre du jour est essentiellement informatif ; ☑ Ce point à l'ordre du jour requiert une décision